



Suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme Peillon

GREVE UNITAIRE JEUDI 5 DECEMBRE

Depuis plus d'un an, les enseignant-e-s, les agents territoriaux, les animatrices et animateurs, les parents d'élèves se mobilisent contre la réforme des rythmes Peillon.

Pour toute réponse, le ministre reste arc-bouté sur sa réforme. Il prétend même annualiser les obligations de service des enseignants remplaçants et sur postes fractionnés et élargir l'abaissement du taux d'encadrement à l'ensemble des activités extra et périscolaires dans l'animation.

Cette réforme crée de graves inégalités territoriales, précarise les personnels de l'animation et dégrade les conditions de travail. Elle laisse planer la menace d'un glissement de missions d'enseignement vers les communes.

Cette réforme va à l'encontre de l'intérêt des élèves : alors que les enfants ont besoin de stabilité, la réforme des rythmes explose les repères et les cadres et induit le morcellement de l'emploi du temps en un amoncellement de moments contraints, laissant les élèves et les personnels épuisés par des journées à rallonge.

Face à cette situation chaotique et les dangers générés par la mise en place de cette mauvaise réforme, nous appelons aussi les parents d'élèves à manifester à nos côtés.

Le ministre doit en tirer les conséquences : retirer son décret et ouvrir de véritables négociations avec tous les acteurs pour la réécriture de son décret !

C'est pourquoi les organisations SNUipp FSU 31, FNEC FO 31, FO Territoriaux 31, SUD Education 31, SUD Santé Sociaux 31, SUD CT 31, CGT Educ'action, USPAOC CGT... Appellent les personnels à se mettre massivement en grève le 5 décembre :



Pour la suspension immédiate de la réforme

Pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires

Pour l'ouverture de négociation pour une autre réforme garantissant le cadre national du service public d'éducation, la gratuité sur tous les territoires dans le respect des statuts des personnels

Manifestation départementale 14 h

Place Saint Etienne (Préfecture) où se tiendra le CDEN.

AG 10 h 30 (lieu à préciser) pour discuter des suites du mouvement.